

Lettre type à expédier aux familles, après un accident corporel

S

Non du Centre:

P

Madame, Monsieur,

E

Nous vous confirmons que votre enfant a été victime d'un accident, le Une déclaration d'accident a été rédigée par nos soins, et sera expédiée en son temps à notre cabinet d'Assurances.

C

Paragraphe spécifique aux dents cassées :

Nous vous conseillons, dès le retour de votre enfant, de consulter votre chirurgien-dentiste afin qu'il délivre un certificat médical de constatation de blessure spécifiant que la prothèse est réalisable immédiatement ou irréalisable avant un délai de deux ans.

I

Dans le cas où la prothèse serait irréalisable avant deux ans, et sur production du certificat médical, une indemnité forfaitaire et définitive sera immédiatement attribuée par la Compagnie d'Assurances.

M

E

Nous vous rappelons que sans nouvelle d'un accident, et quelle qu'en soit la nature, le dossier sinistre sera considéré comme clos par la Compagnie d'Assurances au-delà de deux ans.

N

Le bureau des Compagnons demeure à votre disposition pour tout renseignement complémentaire dont vous pourriez avoir besoin, pendant le séjour ou après le retour de votre enfant en famille.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments dévoués.